

Délibération n° 2026-143

**Délibération portant sur le groupement de commande momentané ville de
Biscarrosse/CCGL Vente de pins - parcelle cadastrée CE 0288 (parcelle NARP
fourrière) – Validation de la convention**

Nbre de Conseillers en exercice : 43

Nbre de présents : 32

Nbre de votants : 39

Nbre de procurations : 7

Date de convocation et d'affichage : 01/07/2026

Secrétaire de séance : FÉRE Adrien

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, salle René Labat, de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Madame BENQUET Nathalie, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur CHANCY Thibaut, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame LABARTHE Béatrice, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PÉRIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÉRE Adrien, Madame MOLEIRO Delphine, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur PLAS Stephan, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOULAGE Nathalie, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent, Monsieur LOUBÈRE Vincent, Madame SÉGAUT Céline.

Procurations : Madame GODFROY Stéphanie donne procuration à Madame AUBERT Roseline, Madame PINCÉ Laure donne procuration à Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame CHERON Lénaïc donne procuration à Madame NADAU Marie-Françoise, Madame GALVEZ Johanna donne procuration à Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur CAZCARRA Grégoire donne procuration à Monsieur RODRIGUEZ David, Monsieur LAINÉ Fabien donne procuration à Madame SOULAGE Nathalie, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie donne procuration à Madame FANARI Jacqueline.

Excusés et Absents : Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Madame CHERON Lénaïc, Madame GALVEZ Johanna, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Monsieur LAINÉ Fabien, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : 39

Pour : 39

Contre :

Blanc :

Abstention :

Rapporteur : Monsieur Bernard COMET

Dans le cadre de la gestion et de la valorisation de leur patrimoine forestier respectif, la commune de Biscarrosse et la communauté de communes des Grands Lacs souhaitent procéder à la mise en œuvre d'un marché relatif à la vente de pins issus de parcelles forestières leur appartenant et formant une unité dans le peuplement forestier.

Les parcelles concernées par cette opération sont réparties entre :

- Les parcelles cadastrées BZ 0053 (17,9 ha dont 6,97 ha à exploiter), CE 0289 (8,4 ha dont 7,78 ha à exploiter), propriétés de la commune de Biscarrosse,
- La parcelle cadastrée CE 0288 (3 ha dont 2,88 ha à exploiter), propriété de la communauté de communes des Grands Lacs et située à Narp.

Les deux collectivités partageant un objectif commun de valorisation des bois issus de ces parcelles, il est proposé de constituer un groupement de commandes, conformément au sens des articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, afin d'assurer une procédure unique de consultation, de passation et de suivi du marché concerné.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider la constitution de ce groupement de commandes,
- D'approuver la convention de groupement de commandes portée en annexe de la présente délibération,
- D'autoriser Madame la présidente à signer l'ensemble des documents afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 07 juillet 2026

Secrétaire de séance,

Adrien FÈRE



La Présidente,

Hélène LARREZET



Affiché à Parentis-en-Born, le : 16/07/26